

		Hiver		Eté	
		anc.	prop.	anc.	prop.
Physique, lab.	5 demi-journées	60	72	48	60
	1 jour	36	48	30	42
	recherches	108	120	84	96
	Exp. pratiques hebd. 3 h.	30	36	24	30
Calcul numérique de Chimie et de Physique			9		
Chimie inorg. et org., laboratoire		108	120	84	96
Chimie analytique, laboratoire		108	120	84	96
Minéralogie, laboratoire		108	120	84	96
	Ex. pratiques	24	36	24	30
Chimie pharm. et Pharmacie, laboratoire		108	120	84	96
Chimie théorique et technique, lab.		108	120	84	96
	Ex. pratiques	24	36	24	30
Zoologie et Anatomie comparée, lab.		72	72	44	60
	Laboratoire partiel				
	Ex. pratiques	44	42	30	36
Zoologie lacustre, parasitologie et prot.					
	Laboratoire	60	72	42	60
	Ex. pratiques hebd.	30	42	21	36
Botanique, Laboratoire		60	72	44	60
	Ex. pratiques	36	42	24	36
	Microbiologie	84	84	60	60
	Microsc. pharm.	48	48	36	36
Géologie, laboratoire		60	72	48	60
	laboratoire partiel,				
	5 demi-journées		60		48
	Ex. pratiques	30	42	24	36
Répétitoire de Paléontologie			9		
Psychologie, Exp. laboratoire		60	72	42	60
	Ex. pratiques	30	36	21	30
Anthropologie, laboratoire		60	72	42	60
	Ex. pratiques	30	36	21	30

Le 20 février les professeurs de
l'Université célébreront, sous la forme d'un
coquette souper le 20 février, à l'occasion de
l'entrée en fonction de M. le docteur de leurs
collègues M. les professeurs Duparc, R. Chodet
et R. Coutier.

Le repas aura lieu au restaurant Daumont, rue
de la République, à 7 heures. Les inscriptions
sont reçues auprès du docteur jusqu'au 15 février.

Séance du Mercredi 5 Mai à 2 $\frac{1}{4}$ h. 1920
Salle de Sénat

Présents M. M. Fehr, Doyen ; Claparède, Duparc, H. A. Guye, Gautier
Pictet, Priner, Chaix, Collet. Excusés M. M. Pélard, Collet.

M. le Doyen félicite M. Pictet et son appel à faire une
Conférence à la Société de Chimie de France sur les travaux de
son laboratoire.

Le vœu d'inscription pour la Bourne Plantureuse -
Pérou est prolongé jusqu'au 15 juin.

Le département ne peut rien faire cette année.

dans la question d'une augmentation de traitement du
Chef de Travaux. La question sera examinée lors de l'établis-
sement du Budget de 1921. M. Guye lui a dit de bien vouloir faire
remarquer au Doyen que le traitement des Chefs de Travaux a été diminué, et qu'il n'est pas augmenté.
M. Linder, qui a obtenu une qualification

partielle pour l'examen de diplôme de Chimiste, voudrait
quels sont les examens qu'elle aurait à passer si elle voulait
se présenter au doctorat au lieu du diplôme de Chimiste.
Elle aurait à se présenter aux examens de licence pour
la géologie et la zoologie.

La Faculté décide d'attribuer la somme de 100
au Fonds du Bourse d'Émile Yung

Une prolongation de délai est accordée M. M. Radt
deux pour deux examens, tous deux devant être mobilisés
pendant une de deux ans.

À la suite d'une requête qui lui a été adressée, le
Doyen prie les Professeurs d'accorder quelques minutes
de réflexion aux candidats à la licence, après avoir pris
connaissance de leur question par voie de tirage au sort.

1. Examens

Doctorat

Mlle Haritsch : Chimie oral 4,4, écrit 5

M. Vaucher : Physique 6

Tabisnoki : Physique 4

Agastier : Physique 2

Mlle Lynberg : Géologie 5½

M. Reinert : Physique 2

Logelson : Chimie oral 5,8, écrit 5

Certificat d'aptitude à l'enseignement : M. Dupraz : Mathématiques 5.

Thèses

M. Pictet rapporte sur la thèse Schlesinger : "nouvelle
synthèse de l'atopane". La thèse est acceptée avec la note
suffisante. La thèse de M. Mroestinger "sur la constitution
des colorants cyanines" est acceptée avec la note : bonne.

2. Création d'une chaire extraordinaire de géologie
du pétrole, proposition de MM. Dupraz et Collet.

Le Doyen donne lecture d'une lettre de MM.

Dupraz et Collet.

M. Collet expose les motifs de la proposition.

M. Reinhard, ancien élève de notre Université, Chef de Travaux
au laboratoire de Géologie, a été engagé par M. Dupraz, d'une
manière très officielle, à présenter sa candidature à la Chaire
de Minéralogie et de Pétrographie de l'Université de Lausanne,
vacante en suite de la mort du titulaire. M. Reinhard
préfererait beaucoup rester à Genève, dans une ambiance
scientifique qu'il aime, si toutefois la Faculté était
disposée à créer une chaire extraordinaire de géologie du
pétrole. M. Collet fait remarquer que M. Reinhard est le
meilleur spécialiste en géologie du pétrole que nous ayons en

Suisse. Après les études à Genève, il a été assistant de M. Mage à Bucarest pendant de longues années. Il connaît non seulement les gisements de Roumanie, mais ayant eu l'occasion de se rendre à Borneo, à Sumatra, dans l'Amérique du Nord, au Pérou pour y étudier des gisements pétroliers, il possède de toutes connaissances scientifiques & pratiques sur les principaux gisements du Monde. De tous côtés on demande des géologues suisses pour la prospection du pétrole. Si un enseignement officiel est créé, il n'y a pas de doute que ce sera une attraction pour ceux qui désirent se lancer dans cette voie, sous la direction d'un spécialiste connu. Il est même probable qu'on viendra de l'étranger. Nous nous devons de développer l'enseignement de la prospection que nous devons à l'initiative de M. Duparc. La création de cette chaire, sans autre traitement que celui de Chef de travaux du Laboratoire de Géologie, ne aurait faire de difficultés étant donné la réelle valeur de la personne à qui elle serait confiée ^{un brillant}. M. Duparc, dont M. Reinhard est ^{un brillant} élève, a ajouté que M. Mage est considéré comme le meilleur connaisseur des gisements de pétrole. M. Reinhard a été admirablement préparé au point de vue scientifique & pratique. M. Duparc tient encore à dire d'attachement

que M. Reinhard a pour Genève & son Université, & en donne plusieurs preuves: L'an dernier M. Reinhard a décliné un appel flatteur de l'Université roumaine de Iohannina qui aurait voulu lui confier la Chaire de Minéralogie & Pétrographie, enfin il préférerait une Chaire extraordinaire de Géologie du Pétrole à notre Université qu'une Chaire ordinaire de Minéralogie & Pétrographie à l'Université de Lausanne où il ne désire que de lui être nommé. Les géologues connaissant les conditions géologiques des gisements de pétrole sont bien d'être légion, il y a autant à faire dans ce domaine au point de vue scientifique que pratique. On regrette dans les milieux s'occupant de la recherche du pétrole & de la mise en valeur des gisements qu'il n'existe nulle part un enseignement officiel où les jeunes géologues pourraient parfaire leur instruction. On y regarde, en effet, à deux fois d'envoyer en expédition des jeunes gens qui, bien que bons géologues, n'ont aucune idée de la branche très spéciale à laquelle on les destine. De très mauvaises expériences ont été faites, & on a assés à M. Duparc de divers côtés que si un enseignement officiel était créé dans une Université qu'elle serait certainement aidée, au point de vue matériel, par ceux qui en retireraient un bénéfice indirect. M. Duparc, en terminant, espère que la Faculté reconnaîtra le bon geste de M. Reinhard

en demandant au Gouvernement de créer pour lui
une Chaire extraordinaire de géologie de pétrole.

M. Ph. A. Guye appuie fortement la proposition
qui vient d'être faite, elle représentera, si elle est acceptée,
un apport nouveau pour la Faculté.

M. Chaux estime que le nouvel enseignement
serait un très bon complément aux enseignements
de la géologie, de la minéralogie & pétrographie ainsi que
de la géographie physique. Il recommande chaleureusement
l'acceptation de cette proposition.

M. Priner a été vivement intéressé par la question
soulevée. L'industrie chimique subit une crise très
forte & d'ici peu il sera impossible de trouver des
situations pour les jeunes gens qui font des études de
chimie. La géologie du pétrole fournira certainement
des occupations bien retirées à ceux qui sont
capables & il recommande la création d'une Chaire
extraordinaire de géologie de pétrole qui viendrait à
son heure.

M. Pectet partage les opinions qui viennent d'être
émises. Il veut, à cet effet, à rappeler la promesse
faite à M. Prinet, il y a plusieurs années déjà,
et demande que la Faculté ~~se souvienne~~ ^{se souvienne} auprès des
Département pour que la création d'une Chaire

extraordinaire de Géographie botanique soit élevée
par le Gouvernement.

Le Doyen ne peut que recommander la proposition
qui a été faite par M. M. Duparc & Collot. M. Reinhard a
beaucoup de grands titres à la Faculté. Nous pouvons sans crainte
aucune lui confier la Chaire dont il est question. Il tient
de M. Lugeon lui-même qu'il n'en sera beaucoup à Lausanne
que M. Reinhard accepte la Chaire de Lige.

La Faculté décide à l'unanimité de proposer de Géologie
au Département la création d'une Chaire extraordinaire de
Pétrole pour M. Reinhard, sans autre traitement que celui
de Chef de travaux du Laboratoire de Géologie.

M. Pictet informe la Faculté que son 1^{er} Assistant
M. Cherbuliez est appelé à Lausanne comme 1^{er} Assistant
J. Privat Docteur. M. Cherbuliez qui est Docteur de
Zürich (Poly) & de Munich a donc fait deux thèses, il
a de plus, d'autres publications à son actif. Il préférerait
venir à Lausanne & la création de pouvoir faire un
Cours de Privat-Docteur. Sur la proposition de M. Pictet
la Faculté décide à l'unanimité de considérer la
seconde thèse de M. Cherbuliez comme équivalente à une
thèse d'habilitement & d'autoriser M. Cherbuliez à faire
un Cours de Privat-Docteur.

→ M. Gautier près d'arriver au terme de la période
Programme. - Je donne ici un tableau du cours des km.
d'hiver 1920/21. - M. M. Guay a signalé à la Faculté l'arrangement
qu'il a conclu avec un Kaufmann, p. 100, en vue d'offrir des chevaux
(V. Ex. 1000 (1921)).

*Texte à annexer au Procès Verbal de
la séance du 5 Mai 1920 de la Faculté des Sciences*

En vue d'éviter des chevauchements, et pour tenir compte des avantages que présente, dans l'étude des matières-colorantes, parfums, médicaments et révélateurs synthétiques, la jonction des deux enseignements de Chimie pure et de Chimie technique, M.M. Guye et Kaufmann ont décidé, à bien plaisir de part et d'autre, et sans autre engagement pour l'avenir, de faire l'essai suivant :

I.- Les cours sur les matières ci-dessus seront donnés pendant l'année 1920 - 21 par M. Kaufmann seul qui les traitera au double point de vue de la Chimie pure et de la Chimie technique, à raison de 1 heure par semaine au semestre d'hiver et 1 heure par semaine au semestre d'été.

Ces cours sont précédés, dans le semestre d'été 1920, du cours sur les produits organiques techniques intermédiaires, donné par M. Guye.

2.- Les cours de M. Kaufmann seront recommandés aux candidats au Diplôme d'Ingénieur - Chimiste comme répondant au programme officiel.

3.- Il ne résultera toutefois de cet arrangement aucun morcellement des examens de Chimie technique qui restent entièrement sous la direction de M. Guye.

M. A. Guye *A. Kaufmann*

de Rectorat tient à remercier M. Chais d'avoir bien voulu le remplacer pour le Cours de Météorologie. M. Gautier annonce qu'il reprendra son enseignement complet au semestre d'hiver prochain.

M. Claparède soumet à la Faculté un projet de Chaire d'Histoire & de Philosophie des Sciences (voir ci-dessus). La Faculté des Lettres n'ayant rien voulu faire dans ce domaine, il estime que la Faculté ne devrait se disqualifier d'un pareil enseignement.

Comme elle ne contera rien à l'Etat nous devons l'en prendre l'initiative.

M. M. Desjars, Ph. A. Guze & Gautier s'adressent à M. Claparède. M. Desjars demande qu'on examine la question de la publication des Conférences, ce qui est approuvé par M. Gautier.

La Faculté, à l'unanimité, adopte le projet de M. Claparède. La question d'organisation est renvoyée à une Commission à nommer. M. le Doyen est prié de bien vouloir se mettre en rapport avec la Haute Académie pour qu'on mette sur le Fonds Gilbey la somme nécessaire pour couvrir les frais occasionnés par cet enseignement.

Le Doyen soumet à la Faculté un projet de répartition de crédits de bibliothèque, en tenant compte

de l'augmentation accordée par le département. M. Ph. A. Guye
ayant fait remarquer que le Fonds Turgot bairralt
il serait en fait à la bibliothèque de Chimie —
M. la Doyen étudiera une nouvelle répartition en tenant
compte des vœux exprimés, sans nom de professeurs de Chimie,
par M. Guye.

M. Collet annonce que le Laboratoire de
Géologie a reçu un important don de manuscrits & documents
géologiques de M. Ernest Faye.

M. Pictet signale qu'il a reçu la Bibliothèque
du Professeur Marignac.

Séance levée à 16 heures

Leunpelt

i
le
roste?

et
teur

faculté
de
faculté

UNIVERSITÉ



DE GENÈVE

Genève, le 12 Avril 1920.

Le Doyen de la **Faculté des Sciences**
a l'honneur de vous présenter ses salutations et vous prie,
en vue de la confection du Programme des Cours du
semestre prochain, de lui renvoyer le questionnaire ci-
contre avec les réponses exactes avant le **25 Avril.**

LE DOYEN DE LA FACULTÉ.

N.-B. — Il est rappelé à MM. les Privat-Docents que
ceux qui n'auront pas donné de réponse ne figureront pas
au Programme ni à l'horaire. — Dans la règle, les cours
ne doivent pas avoir lieu en dehors des locaux univer-
sitaires.

Il est créé à la Faculté des Sciences un enseignement d'Histoire & Philosophie des Sciences, qui portera sur les matières suivantes : 1. La classification des Sciences. -

2. - L'Histoire des Sciences. (
3. - L'Unification du savoir (Loi d'évolution; tentatives de systématisation, de Spencer, &c.)
4. - Méthodologie générale. - Analyse & synthèse; induction & déduction. - Travaux de PLATON
5. - Critique des notions fondamentales utilisées par les savants (Espace, temps, matière, mouvement; force, masse - Principe de conservation; Déterminisme. - Vitalisme, &c.)
6. - Biologie du savant. - Histoire des savants - Psychologie de l'invention. - Génie. - Travaux de Galton, de Candolle, &c. - Eugénique.

En un mot, l'Histoire & la Phil. des Sciences embrassent toute la technique générale des sciences particulières; c'est l'"étude générale des sc. particulières" (POURNOY).

(sur une même sujet)

~~Cet enseignement~~ comprendra une heure de leçon par semaine. Dans le cas sous forme de série de leçons (p.ex. 6 à 10 leçons)

Il n'aura pas de titulaire fixe. L'enseignement sera donné tour à tour, et suivant un plan fixé chaque semestre par la Faculté, par ^{les} divers professeurs de la Faculté, ou par des professeurs de Facultés ou universités étrangères, ou par des ~~hommes~~ savants particulièrement compétents dans une discipline donnée.

Lorsque une série de leçons seront confiées à un étranger, ces leçons pourront être groupées sur une ou deux semaines.

Cet enseignement sera rétribué grâce à une subvention de la Société académique de Genève. Rien ne sera demandé à l'Etat.

Une allocation de Fr. 2500 sera demandée annuellement dans ce but à la Société académique afin de pouvoir accorder un cachet de Fr. 50. - par heure de leçon (ce qui ferait, pour 30 semaines par an, Fr. 1500. - Le reste de la somme sera affecté aux subventions éventuelles pour frais de déplacements des conférenciers étrangers, ou à des clichés, tableaux, etc.) Si la somme n'est pas entièrement dépensée, le reliquat sera laissé à la Société académique.

Cet enseignement débutera avec le semestre d'hiver 1920/21.

SD Chopard

Séance du Mercredi 26 Mai 1920

Élection du Bureau de la Faculté

M. Fehr est réélu Doyen de la Faculté

M. Collet est réélu Secrétaire

M. Gautier remercie M. Fehr d'avoir bien voulu accepter une réélection. Comme Recteur, M. Gautier tient à dire à la Faculté qu'il a eu, durant son Rectorat, un aide précieux de la personne du Doyen de la Faculté de la Faculté des Sciences & lui exprime sa gratitude.

Étaient présents à la séance :

M.M. Fehr, Doyen, Chodat, Ph. A. Guye, Ch. E. Guye, Cailler, Collet, Claparède, Gautier, Duparc, Pittard, André

Séance levée à 14h.30

Le Secrétaire

Séance du Mercredi 26 Mai 1920

Présents : M.M. Fehr, Doyen, - Chodat, Ph. A. Guye, Ch. E. Guye, Cailler, Collet, Claparède, Gautier, Duparc, Pittard, André

Procès-Verbal

Après la lecture du Procès-Verbal de la séance du 5 Mai M. Chodat prie le Doyen de ne pas convoquer la Faculté les jours de travaux pratiques. - Le Procès-Verbal est adopté.

Affaires courantes

Le Doyen donne lecture d'une lettre de M. Albert Brum remerciant la Faculté de la subvention de fr. 200.- pour le Fonds de bourse André Jung.

Le Doyen recommande aux membres de la Faculté d'assister à la prochaine séance de Sénat, et lors de fin de laquelle figure la proposition de la Faculté

relative à la création d'une Chaire extraordinaire de
Géologie du Pétrole.

M. Chaparède annonce que la Société
Académique met à la disposition de la Faculté une
somme de fr. 2500 pour couvrir les frais occasionnés
par la Chaire d'Histoire & de Philosophie des Sciences.

Pour l'organisation de cet enseignement la Faculté
nomme une Commission composée de MM. Chaparède
Chodat & Ch. E. Guyot, au Doyen.

Crédit de Bibliothèque

La Faculté accepte le projet, ex-joint, de répartition
du nouveau Crédit de Bibliothèque.

À la suite d'une remarque de M. Audré, il est
décidé que M. Audré s'entendra avec M. Guyot
pour qu'il lui remette certains ouvrages précieux
en dépôt.

Examens

Docteurat. M. Kopeliovitch a obtenu pour la Mécanique
à l'oral $5\frac{3}{4}$, à l'écrit $5\frac{1}{2}$

Leçon d'ouverture: M. Dupraz a obtenu pour la leçon
d'ouverture au Collège 14 & $14\frac{1}{2}$ pour les
Mathématiques

Travail de Mathématiques pour le Certificat d'Aptitude à l'Enseigne-
ment. M. Inglis a obtenu la note $5\frac{3}{4}$

Diplôme de Pharmacien II: L'examen de M. Natouritch
est admis.

M. Stomlesco, ayant obtenu le Baccalauréat
en 1905, demande de pouvoir changer son diplôme
contre un diplôme de Licence. Cette demande est refusée.

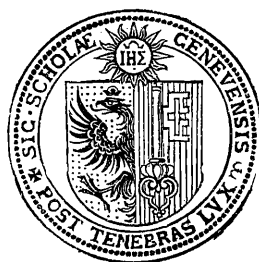
M. Y. Y. Roussy a commencé des études d'Ingénieur
Chimiste. La justification est cause qu'il a pu suivre
certaines laboratoires & il demande qu'on tienne compte
des examens passés pour la Licence. La Faculté, sur
le conseil du Doyen, M. Roussy sera dispensé de la Zoologie
& de la Chimie théorique pour la Licence, ayant
obtenu des notes suffisantes dans ces deux branches.

Finances d'examens

Le Département ayant accepté la proposition de la
Faculté d'élever les Finances de Diplômes de 50%,
le Doyen communique que le Département serait disposé
à abandonner le $\frac{1}{3}$ de ces finances à la Caisse de
Secours qui indemniserait le Recteur & les Doyens -
Adopté.

Il est décidé de plus que l'Ingénieur Chimiste
qui obtiendra le Doctorat, payera un droit de diplôme
de fr. 100.- Enfin le passage relatif au Certificat

UNIVERSITÉ



DE GENÈVE

FACULTÉ DES SCIENCES

Genève, le mai 1920

BIBLIOTHÈQUES DE LA FACULTÉ DES SCIENCES

Projet de répartition pour 1920 et 1921

	<u>1919</u>	<u>1920</u>	<u>1921</u>
Zoologie	1078	1200	1500
et Malacologie			
Botanique	1078	1200	1500
Physique	680	800	950
Mathem. Mécanique	568	700	850
et Astronomie			
Géologie et Paléont.	490	600	700
Minéralogie	490	600	700
Chimie et Pharm.	394	600	700
Psychologie	196	250	300
Anthropologie		250	300
	-----	-----	-----
	5000	6200	7500

*/ Le chaire de
 Et malacologie, Zoologie lac.,... bénéficier d'un crédit
 spécial affecté au moment de la création de cette chaire et
 qui a été incorporé au crédit des laboratoires. (N. comm. p.
 du départ.)

Edmond Spon

D'aptitude, de l'article 78, est supprimée.

Modifications au Règlement
Les propositions présentées par le Doyen ont été acceptées.

Propositions individuelles
M. Duparc annonce qu'il a l'intention de
poser au Sénat la question d'une reorganisation
du Règlement relatif à la nomination des professeurs.
Séance levée à 16 heures

Lucy Pallet

Séance du Mercredi 14 VII 1920.
à 11 h.

Ordre du jour :

1. Affaires courantes.
2. Résultats des examens.
3. Hist^{re} & philosophie des sciences ; programme
des conférences du semestre d'hiver 1920-21.

Présents : MM. Fehz, Doyen, Gaudier, Briner, E. Claparède

De, A. Piclet, E. Chaix.

Affaires courantes :

Chaire de géologie du pétrole — Le Conseil d'Etat
soumettra en septembre au gr^e Conseil la proposition
de création de cette chaire — sans traitement.

Taxes de laboratoires — Cette questⁿ est en
suspens par suite des retards de la Faculté de
médecine.

M. le Doyen exprime les remerciements de
la Faculté des Sc^s à M. Duparc pour son
aimable exception du 17 VI.

Bourse Plantamour-Prévost — Le 14 VII, cette
bourse a été demandée par M. André Berthier,
étud^t de 4^e ^{semestre} ~~année~~ en chimie, pour un voyage
en Espagne. La commission ^{propose de} ~~se~~ ^{refuser} en se
conformant à la tradition qui veut que cette
bourse ne soit accordée qu'à ceux qui ont
fini leurs études... approuvé.

Etienne Roux — qui a obtenu le diplôme
d'ingén^r-chimiste et qui va travailler dans un
laboratoire en Angleterre, demande si un travail
terminé la bas pourra être présenté ici comme
thèse. — Comme ^{il a déjà} ~~entraîne de commencer~~ ^{il a déjà} fait des travaux de ^{recherche}
Ds. les laboratoires de MM. Guye & Duparc,

sa requête est acceptée. Il y a eu un précédent ds. le cas de M. CamVernet, qui a terminé sa thèse à Mulhouse.

Demande d'équivalence par M. Metta, Nicolas, Roumain. Ayant fait à Bucarest sa licence en sciences chimiques, il demande à être dispensé de quelques branches ^{de la licence} pr. le ^{en vue} doctorat. — Il devra faire choix d'une des

2 licences et sera dispensé de la chimie, de la physique, de la minéralogie et des mathématiques.

Demande de M^{me} Baranof-Koulievitch — Elle a suivi les cours de notre université en 1907 — en sciences naturelles — et a obtenu en Russie le diplôme de médecin-dentiste. Elle désirerait, pr. obtenir le diplôme d'ingén^r-chimiste, être dispensée de l'examen I (au moins de la botan^{iq} & de la zoologie. — Elle peut être dispensée de la botanique & de la zoologie, mais pas de la géologie.

Un ancⁿ éluc^t de notre université Stanislas Leskiéwicz y a fait ses exam^s et a obtenu sa thèse sous la directⁿ de M. Gräbe en 1901-2. Il demande l'autorisation de présenter sa thèse sans passer à nouveau les examens. — Accordé, moyennant qu'il

fournisse une confirmation de ses dires par M. Gräbe.

Examens

38 candidats pr. l'exam. partiel de Licence
38 " " " " Ing^r chimiste
10 " pr. le doctorat
3 " pr. le certificat d'aptitude

ont terminés: Licence ès Sciences mathem^{at}:

Mm. Faure, Edouard

Faure, Aurèle.

Licence ès Sc^s physiq^{ue} & chim^{ie}:

M^{lle} Dutrembley marg^{te}

M. Dupraz Albert

M. Castan, Pierre — voir une note plus bas.

Licence ès Sc^s physiques & nat^{elles}:

M. Büttler, Henri.

Scholze, Oscar

Schenkel, Bernhard.

Licence ès Sc^s biologiques:

M. de Mizbach, Georges.

Diplôme d'ingén^r chimiste:

Mm. Morel, Jules Albert (avec distinction)

Rona, Etienne

Bermane, Max

Hadji Nicoloff

Diechlewa Senka.

Certificat d'aptitude à l'ensegn^t des Sc^s:

MM. Dupraz

Inglin

Note à propos de l'examⁿ de M. Castan —
à l'exam. écrit de minéralogie, il a obtenu
3 au lieu du minim. nécessaire 4, par suite
de manque de temps. Comme la moyenne
pr. les autres exam^s est 4.97 et qu'il est
un très bon ~~travailleur~~ ^{travailleur}, le Faculté est
davis de lui accorder la licence.

Doctorat en Sciences (examens partiels):

Minéralogie. — MM. J. Pictet & A. Rothen

Chimie. — M^{lle} Xiežopolska & M. Rittmann (Chim. analyt.)
; M. P. Mercier, M^{lle} Cynberg

Physique. — MM. Agatstein & Vernet

Psychologie expérimentale. — M. Rimathé.

Mécanique rationnelle. — M^{lle} Le Grand Roy.

Certificat d'aptitude etc. — épreuves orales

Mathématiques. — MM. Hochstetter & Inglin
(insuffisant) (adm^s)

NB. M. Hochstetter a échoué en mathématiques
~~à l'examen~~ (pour la 2^e fois)

À propos des exam^s de doctorat, M. le Doyen
a reçu une lettre de M. Rilliet qui le rassure

la réunion en une même matrice des exam^s
de licence & de diplôme d'ingen^r chimiste. — Cette
réunion s'est faite pendant la guerre par suite
de la diminution du nombre des candidats —
au teste M. Pictet fait passer l'exam. de diplôme
avec les exam^s de doctorat, après interrup-
tion de la séance à la suite des exam^s de
licence. — C'est une question à reprendre
plus tard.

Thèses.

Thèse de M. Rimathé pr. le Doctorat ès Sc^s psycho-
logiques — M. le prof. Ed. Claparède conclut à son
acceptation, comme bonne. — Adopté

Thèse de M^{lle} Xiežopolska — présentée plutôt
en résumé, sur le conseil de M. Pictet par diverses
circonstances. — M. Pictet propose son accepta-
tion, comme suffisante. — Adopté.

Thèse de M. Mabut, présentée comme bonne
par le prof. Dupraz. — Adopté.

Conférences de philosophie des Sciences.

La commission était composée de MM. Ed. Cla-
parède, Chodat & Chs. Eug. Guye - du Doyen.
Voir ci-dessus le programme pr. cette année :

CONFÉRENCES

SUR

l'histoire et la Philosophie des Sciences

1-ère Série :

Problèmes philosophiques de la Science moderne
(Projet)Introduction : Objet et Problèmes de la Philosophie des Sciences.

Par M. le Prof. Ed. Claparède. (2 conférences).

Problèmes philosophiques des sciences mathématiques.

Par M. le Prof. C. Gailler. (4 conférences).

4 ou 5

Problèmes philosophiques des sciences physiques.

Par M. le Prof. C.-R. Guye. (4 conférences)

4 ou 5

Problèmes philosophiques des sciences biologiques.

Par M. le Prof. R. Chodat. (4 à 5 conférences)

Les conférences auront lieu les mardis à 17 h. salle 30, à
partir du mardi 2 novembre.

(5 juillet 1920)

Une autre année on pourra reunir des conférences sur des sujets de méthode de l'histoire des diverses sciences. — Et selon le succès de la série du semestre d'hiver on verra s'il y a lieu d'annoncer une série de conférences pr. le semestre d'été.

Ce programme sera encadré dans le Programme général du semestre.

Propositions individuelles

M. Pictet demande si l'on ne pourrait pas profiter de ce que la Faculté dispose d'un peu d'argent pr. demander par exemple à M. John Bridgman une série de conférences. — Cette question sera reprise plus tard.

M. Claparède signale une circulaire émanant de Zurich et sollicitant des dons pr. les bibliothèques universitaires allemandes. — Pas d'enthousiasme.

Seance levée à midi

E. Chaine

Semestre d'Hiver 1920-1921.

Séance du Samedi 16 Octobre à 15 heures
Salle du Sénat

ORDRE DU JOUR :

1. Renouvellement du Comité du H. A. P. S.

2. Demandes (ch. exc. extraordinaires de Pharm.
accoucheur)

3. Demandes de subvention Pictet

4. Demandes d'équivalences

5. Affaires courantes.

Sont présents M. M. Fehr, Doyen, Chaux, Guyénot, Ch. E. Guye,
Gautier, Collet, Claparède, Chodat, Linder.

Affaires courantes

M. Duparc devait faire un voyage en mer pour la Santé.
Sera remplacé au commencement du semestre par
M. Sabot pour la minéralogie & par M. Wenger pour
la Chimie.

Géologie du Pétrole

D'après les journaux la création d'une chaire extraordinaire

de Géologie du Pétrole aurait été décidée par le Grand Conseil.
Le délai référendaire n'étant pas expiré, la Faculté n'a pas
encore avisé de la chose.

Taxes de Laboratoire

Comme il y a divergence entre la Faculté des Sciences
et la Faculté de Médecine, les taxes restent conformes
à l'ancienne table pour le semestre d'Hiver. La Faculté de
Médecine veut que, comme par le passé, on dégrève les
étudiants faibles du 1/6 de la finance. La question sera reprise
sous peu par notre Doyen.

Conférences sur la Philosophie des Sciences

La première Conférence devrait avoir lieu le Mardi 19 novembre.
La Faculté estime qu'il est ^{de} souhaitable un décalage
d'une semaine. La Commission fera le nécessaire &
préparera un programme détaillé des Conférences.

Renouvellement du mandat de M. Linder

La Faculté se propose de proposer au Dept. de l'Instruction
Publique de renouveler le mandat de M. Linder (Chaire
extraordinaire de Pharmacognosie).

Demande de M. Raoul Pictet

Le Doyen donne lecture d'une lettre de M. Raoul Pictet
ambassadeur de l'Instruction Publique, dans laquelle cet ancien
Professeur de l'Université, sans la signature de son Secrétaire,
demande l'autorisation d'ouvrir une Cours de Thermodynamique.

composant 16 leçons à raison de 2 heures par semaine.

Il faut le même cours également aux Universités de Lausanne & Neuchâtel s'il y est autorisé.

M. Ch. E. Guye fait remarquer que M. Raoul Pictet est un ancien Professeur de la Faculté & que bien qu'il soit en opposition avec presque tous ceux qui se sont occupés de Thermodynamique, nous ne serions d'empêcher de présenter aux étudiants la manière de voir. L'horaire étant très chargé M. Raoul Pictet devrait faire une leçon de cours pendant tout le semestre & non pas 2 heures durant l'année.

M. Chodat estime aussi que M. Raoul Pictet a le droit d'annoncer un cours. La Faculté ne peut pas s'assurer cet engagement n'ayant aucune garantie sur la valeur & sur le sérieux auquel il sera donné. La Faculté prie le Doyen de répondre au Recteur que M. Raoul Pictet a le droit de faire un cours de Privat Docent suivant le règlement intérieur de l'Université.

Equivalences

M. Ross, Bachelier en Science de l'Université de Montréal, avec la mention ingénieur chimiste, obtient l'équivalence de notre Licence en Sciences.

Deux pharmaciens venant de Zurich sont assésés à nos brevets & devront se présenter

aux examens du Doctorat en Sciences naturelles.

Le Doyen signale, à titre de renseignement, que M. Hofeliovitch qui avait passé les examens de Doctorat en Mathématiques n'a pas reçu d'équivalence à l'Ecole Polytechnique fédérale, même pour l'Hebergang Diplôme qu'il passe après 11 semestres d'études!! (La Physique et la Chimie)

Impression de Thèses

L'Université de Bâle envisage la suppression de la thèse imprimée qui serait remplacée par 3 exemplaires dactylographiés déposés dans des Bibliothèques. - On nous demande notre avis?

M. Chodat ne peut admettre ce principe de semi-publication, qui gênera les chercheurs & produira des conflits dans les questions de priorité.

La Faculté fait savoir les opinions émises par M. Chodat. Le Doyen annonce qu'il portera cette question importante devant la réunion des Doyens qui aura lieu prochainement. M. Chodat pense qu'il y aurait lieu d'examiner s'il ne conviendrait pas de dispenser des exemplaires de thèse, ceux dont le travail est paru dans une périodique scientifique.

Thèses

Sur un rapport de M. Duparc, la thèse de M. Gyss est acceptée avec la mention: bonne.

Fonds Ramsay

Une bourse de 300^{fr} est destinée à des étudiants suisses désirant

étudier en Angleterre la Chimie. Les candidats doivent être gradués. M. Ph. A. Guye fait partie des Amis suisses chargés de l'Administration de cette Bourse.

Le Doyen annonce que les Séances de la Faculté auront lieu dorénavant à 15 heures précises.

Séance levée à 16 h. 30

Saint-Jacques

1920
Séance du Mardi 9 novembre à 15 heures
Salle du Sénat

ORDRE DU JOUR :

1. Résultat des examens
2. Thèses
3. Taxes de laboratoires
4. Conditions d'admission au Doctorat
des sciences
5. Equivalences
6. Affaires courantes

Sont présents: M. Fehr, Doyen. Chodat. Linder. Guyénot,
Chaux. Gautier. Portet. Ph. A. Guye. Ch. Guye. Duparc. Wenger.
Claparède. Collet. Excusés M. M. Guiller & Aubert.

En ouvrant la séance le Doyen dit ce que fut l'activité de Théodore Mouray à la Faculté des Sciences. L'assemblée se lève en signe de deuil.

Le Doyen a le regret d'annoncer que M. Guiller a dû repartir pour Richen, l'état de sa santé n'étant pas très satisfaisant.

Le fils de M. Pittard d'après les nouvelles Chivalier de la Légion
d'Honneur.

Examens

Doctorat en Sciences physiques

M. de Wyss. Chimie, examen oral 5,6

M^{lle} Hirtelova Chimie " 4 examens écrit 4 1/2

M. Mucen. Pharm. Physique oral 6 écrit 6
agathien. Chimie 4 - 4 1/2

Thèses

En suite d'un rapport de M. Ph. A. Guey, la thèse de M.
de Schulthess est acceptée, mention très bonne.

La thèse de M. Jablonsky est acceptée après un rapport
de M. Duparc, avec la mention : bonne, ainsi que la thèse
de M^{lle} Vogelsson avec la mention : bonne.

M^{lle} Vogelsson demandant s'elle soit autorisée à réduire sa thèse,
M. Duparc est chargé d'examiner ce qui peut être fait dans ce
sens.

A cette occasion M. Chodat demande que la Faculté
prenne position, au sujet de la publication de thèses, avant
la réunion des Recteurs.

Dans la précédente séance M. Chodat avait estimé
qu'il y aurait lieu d'examiner s'il ne conviendrait pas
de diffuser des exemplaires de thèses, ceux dont le travail
est paru dans un périodique scientifique.

M. Ph. A. Guey accepterait l'idée de M. Chodat, à condition
toutefois qu'un extrait de quelques pages soit publié comme thèse.
Après une longue discussion à laquelle prennent part MM. Chodat,
Duparc, Ch. E. Guey, Collet & Guyénat & après une proposition de
M. Chodat, il est décidé de ne pas prendre de décision avant
la réunion des Recteurs.

Taxes de Laboratoires

La Faculté de Médecine maintenant son principe d'une
fixation moins élevée pour les étudiants suisses, la Faculté
décide de prier le Bureau du Sénat de présenter, sans modifications,
les normes établies dans la séance du 20 Fév. 1920, l'avis du 20
mars 1920 restant en vigueur.

Cas Heinen

M. Heinen, satisfaisant aux exigences du règlement du Doctorat
en Chimie, avait été nommé par le Doyen pour son examen.

Un des professeurs de Chimie lui conseilla, au dernier moment,
de se retirer. M. Heinen estimant avoir le droit de se présenter
a adressé une réclamation au Doyen.

M. Ph. A. Guey explique que M. Heinen n'a fait que 6 semestres
d'études, la thèse ne lui ayant pris que 1 1/2 semestre. Il
estime que ce soit des études raccourcies, il a conseillé à M.
Heinen de se retirer, désirant soumettre le cas de son admission
à l'examen de la Faculté. M. Guey fait remarquer que
M. Heinen ayant la "tenue docteur" après 6 semestres
il se demande si ce n'est pas trop tôt.

M. Chodat regrette qu'on ait soulevé la question. L'étudiant était dans son droit, l'examen n'aurait pas dû être renvoyé. Il ne nous faut pas enlever aux étudiants très sérieux, la possibilité de faire leur doctorat en sans. C'est chose très rare, du reste.

Après suite d'une discussion à laquelle prennent part MM. Ph. A. Guye, Duparc, Collet & Chodat, le Doyen fixe la date de l'examen de M. Heinen.

Admission des pharmaciens au doctorat en sciences naturelles.

Deux pharmaciens diplômés de l'Ecole Polytechnique fédérale désirent faire chez nous leur doctorat en sciences naturelles, avec la Botanique comme branche principale.

N'ayant pas fait la licence ils demandent de pouvoir remplacer la géologie par la Pharmacognosie.

M. Collet accepterait ce programme, si les candidats s'engageant à suivre les cours de géologie du programme de la licence en sciences naturelles avec 1 semestre d'exercices pratiques.

M. Chodat fait remarquer qu'en ce faisant les candidats gagneraient un semestre. Il accepte la manière de voir du Professeur de géologie.

M. Guye espère qu'on facilitera également le doctorat en sciences naturelles aux docteurs en médecine qui dési-

raient prendre ce grade.

M. Duparc partage l'avis de M. Guye, mais demande que des facilités ne soient accordées qu'avec l'adhésion du Professeur intéressé.

La Faculté accepte la proposition Collet.

MM. Esbeck et Schellmann, seront admis à se présenter au doctorat en sciences naturelles, avec la Botanique comme branche principale, la Zoologie & la Pharmacognosie comme branches accessoires, à la condition de suivre les cours de géologie du programme de licence en sciences naturelles avec 1 semestre d'exercices pratiques.

Equivalences

Un ancien bachelier de l'Université M. Homlesco, qui a obtenu le doctorat de l'Université de Washington (Oriental University), demande à faire le doctorat en remplaçant la Physique par l'Astronomie physique. Selon plusieurs professeurs M. Homlesco n'est pas normal. La demande est refusée.

Un Sèbe, M. Bogdan, désire passer l'examen de pharmacien dans notre Université. Ayant fait une partie des examens du diplôme de pharmacien de Paris, il demande à être dispensé de l'examen 1. Comme il ne pourra pas pratiquer chez nous, M. Chodat estime qu'il faut lui donner l'équivalence.

M. Agayan ayant fait quelques examens de la licence

en Sciences physiques & chimiques doit faire le Diplôme
de Chimiste. Il demande à pouvoir remplacer l'examen
de Calcul différentiel ou celui de Mécanique, dont il a
suivi cours & exercices, par celui de Géographie physique
qu'il a passé. Cette demande est acceptée.

Séance levée à 17 heures

Lein Follet

1920
Séance du Mercredi 24 novembre à
15 heures
à la Salle du Sénat

ORDRE DU JOUR :

1.- Archives manuscrites

2.- Equivalences

3.- Chaire extraordinaire de Biologie du
pétrole. Désignation du délégué de
la Faculté à la Commission de pré-
avis pour la nomination d'un profes-
seur.

4.- Programme des cours du semestre.

octobre 1921.

Sont présents : MM. Fehr, Doyen, Gautier, Chaux,
Callet.

M. Gautier félicite le Doyen, M. Fehr, ainsi que M.
Ch. E. Geyer d'avoir obtenu la Légion d'Honneur

Examen Heinen

Le Doyen informe la Faculté que M. Heinen

a échoué à son examen de Chimie, il ne pourra pas se représenter avant la fin du semestre.

Docteurat

M. Heinen Chimie oral $3\frac{1}{2}$ insuffisant
M. Linderkin Géologie oral $4\frac{3}{4}$ écrit $5\frac{1}{4}$
M. Herzer Mécanique oral 4 écrit insuffisant

Equivalences

Les professeurs intéressés n'étant pas présents, cette question sera portée à l'ordre du jour de la prochaine séance.

Chaire extraordinaire de Géologie du Pétrole

La Chaire a été créée par le Grand Conseil. Comme il s'agit de procéder à la nomination du Professeur par voie d'appel, M. Collet est chargé de représenter la Faculté à la Commission de Prévôtés.

Cours de Privat-Docteurs

M. Collet signale que des étudiants se sont plaints que des Privat-Docteurs ne devraient pas donner leur cours parce qu'il n'y avait pas assez d'étudiants. Une question se pose donc: un Privat-Docteur est-il tenu de faire son cours quand bien même il n'y aurait qu'un seul étudiant désirant le suivre? Le Doyen souleva cette question au Bureau.

Séance levée à 16 heures

Le programme du semestre d'été est adopté.

Luc Collet

Séance du Samedi 8 Janvier 1921
à 15 heures
à la Salle du Sénat

Sont présents MM. Fehr Doyen, Ch. P. Guye, Chodat, Gautier, Collet, Claparède, André, Schindler, Reinhard

Le Doyen souhaite la bienvenue dans la Faculté à M. Reinhard qui vient d'être nommé Professeur extraordinaire de Géologie du Pétrole.

Inscriptions. Il y a 59 immatriculations dans la Faculté des Sciences, contre 77 l'année précédente. C'est le chiffre le plus bas qui ait été atteint.

M. Claparède fait remarquer que la Police des Etrangers

Thèse la faculté adopte le rapport de M. Pictet
sur la thèse de M. Otto Pfeiffer.

La Faculté adresse ses félicitations à M. Pictet qui
va être nommé membre d'honneur de la Société
chirurgicale de France.

Question des locaux

M. Fehr attire l'attention de la Faculté sur les
projets d'agrandissement du musée et de la Bibliothèque
qui paraissent être les intérêts de la Faculté.

M. Guynot expose que le laboratoire de Zoologie, déjà
installé dans des locaux obscurs et malsains ne dispo-
sait plus que de caves inhabitables et les constructions
projetées étaient réalisées.

M. Chadat ne pense pas que l'Etat puisse s'opposer à la
construction de ces bâtiments qui sont du ressort de la ville.
Il craint d'avis que l'on redemandât à nouveau la
construction d'un bâtiment des Sciences. En attendant la
réalisation sans doute certaine de cette éventualité, le
meilleur serait l'achat d'un bâtiment des Sciences morales,
permettant l'expansion des laboratoires de la Faculté
des Sciences dans les bâtiments de l'Université.

La Faculté appuiera la demande que fera

Séance du 7 Février 1924

Sont présents : M. Fehr, Chadat, Gautier,
Ch. Eug. Guy, Guynot, A. Pictet.

Après lecture, le précédent procès verbal est adopté.

Equivalences. Sur la proposition des professeurs
membres, MM. Pictet et Ch. Eug. Guy, M. Reichel,
Américain, pourvu du titre de Master of Science et
Master of Arts, sera admis au doctorat après avoir
passé des examens complémentaires de Physique et de
Minéralogie et suivi dans ces branches les exercices pratiques.
Après intervention de M. Chadat, il ~~est~~ ^{est} entendu que
ces solutions restent individuelles et ne sauraient constituer
un précédent.

Examens. Sur la proposition de M. Chadat, ^{1. Faculté} ~~appelé~~ ^{approuvé}
M^{rs} Aftandilcan ^{incomplet} ~~est~~ ^{est} admis à l'examen de Botanique de
^{2. Sciences}
(pour la licence théologique).

Remplacement de M. le Professeur Cailler. M. G. Dagen
annonce que le Département de l'Instruction publique
a offert à M. Cailler un congé jusqu'à la fin de l'année.

M. Ch. Luy-Guy, relative au transfert dans un bâtiment
d'élèves des animaux élevés au laboratoire de Jodgée
et dont la présence est nuisible à plusieurs points de vue.

scolarité. M. Cailler a accepté.

Sur la proposition de M. le Doyen, d'accord avec
M. Cailler, la Faculté décide de confier le cours de
le Calcul intégral et les Conférences d'Analyse à M. Mirimanoff.

M. Thiercy continuera ~~les conférences~~ le cours
de mécanique rationnelle dont il a déjà assumé la charge
et aura. Les modifications figureront au programme de
renouveau d'été.

M. Gantier remercie M. Fehr qui a ^{bien voulu} complaisance
et lui-même M. Cailler pour le cours de Calcul différentiel ^{et les conférences} et
la Faculté s'adresse à ces remerciements ^{d'Analyse}.

Fondation d'après Bernart. M. le Doyen attire l'at-
tention de la Faculté sur cette fondation qui dispose d'un
prix annuel de 20000 fr. destiné à récompenser le meilleur
travail dans la science d'un savant suisse dans les sciences,
particulièrement, celle relative à la vie humaine.

Prix Plantamour - Perrot. La qualité de Géomètre
étant nécessaire pour la bourse de voyage et non pour
le prix, ~~le~~ M. Christin, auteur d'un travail sur
les Cuivres, qui peut être admis à concourir. La Faculté
désigne M. Duparc, Reinhard et Wenger comme
membres du jury.

a fait ses difficultés à un des anciens élèves qui
desirait revenir à Genève pour terminer ses études.

Comme la Police des Etrangers met la main sur le
Département de Justice & Police de notre Canton, le
Secrétaire de l'Université sera chargé d'enquêter à
ce sujet.

Examens

Doctorat en Sciences physiques

M. Agastin	Minéralogie	admis
Crozier	Physique	admis
Scheubel		
Rothen	Chimie théorique	admis

Doctorat en Sciences psychologiques

Zoologie	de Mirbach	admis
----------	------------	-------

Doctorat en Sciences naturelles

M. Guberg	Botanique	<u>insuffisant</u>
-----------	-----------	--------------------

Thèses

Après un rapport de M. Ch. E. Guye, la thèse de M.
Moser: Recherches sur le Potentiel disruptif dans
l'andrynde arborescente aux pressions élevées est acceptée avec
la mention: bonne.

Examen de Licence en Session extraordinaire

M. Aftandian, qui n'a pas les moyens de vivre plus

longtemps à Genève, demande qu'il lui soit permis de se présenter
à l'examen de Botanique en Session extraordinaire, n'ayant
plus que cet examen pour terminer sa Licence ^{en Sc. biologiques} & rentrer dans son pays.
La Faculté accepte cette demande, mais le Bureau ^{de l'Université} devra encore
approuver cette mesure.

Don

M. Ph. A. Guye annonce, par lettre, que M. le Prof. Koeltz
a fait un don de 200 volumes à la Bibliothèque de Chimie.
La Faculté remerciera.

Il communique, de plus, que c'est M. Etienne Roux
Ing. Chimiste diplômé de notre Ecole qui bénéficiera pour la
première fois de la Bourse Rouxay. M. Roux travaillera dans
le laboratoire personnel du Prof. Perkin à Oxford.

Lettre de démission de M. Cailler

Le Doyen donne lecture d'une lettre du Département de l'Instruction
Publique priant la Faculté de bien vouloir intervenir auprès
de M. Cailler pour qu'il retire sa ^{lettre de} démission. Le Département
est disposé à décharger M. Cailler d'une partie de son enseignement.

Lecture est donnée ensuite d'une lettre de M. Cailler
à la Faculté, dans laquelle il annonce que vu l'état de santé
il a remis sa démission de Professeur au Département de
l'Instruction Publique.

M. Fehr a vu M. Cailler au commencement de l'année.
Il estime qu'il lui faudrait un congé très prolongé.

M. Cailler place l'intérêt de l'université & de la Faculté au-dessus de tout & de la Doyen & l'impression qu'en donnant la démission M. Cailler avait, avant tout, voulu soulager la conscience. M. Fehr lui a écrit, au reçu de la lettre, que nous espérons le garder en le déchargeant d'une partie de son enseignement.

M. Gautier a éprouvé un grand chagrin à la lecture de la lettre de M. Cailler. La démission de Professeur serait une grande perte pour la Faculté & pour ses collègues. Nous nous trouvons en présence d'un problème d'ordre moral très délicat que nous avons le devoir d'étudier.

M. Chodat a vu M. Cailler chez lui, il lui a fait une bonne impression. M. Cailler ne défendra pas ses intérêts & M. Chodat estime qu'il ne faut pas prendre une décision qui puisse lui causer un préjudice. Les circonstances ne sont pas favorables pour ouvrir une vacance. M. Cailler devrait être remplacé pendant une année, aux frais de l'Etat. Si l'on réduisait son enseignement il ne pourrait pas profiter de la loi de retraite, ce serait donc une mauvaise solution. M. Chodat estime que la Faculté doit lui demander de recevoir son démission au moins pour une année.

M. Ch. E. Guye se rallie à la solution de temporisation. M. Cailler devrait pouvoir se reposer complètement au moins pendant une année.

M. Chaparede estime que le facteur moral ne doit pas être négligé chez M. Cailler. Les petits changements dans ces cas semblables ne valent rien, il faut à M. Cailler un grand congé de 2 ou 3 années qui lui permette de se reposer d'une façon complète.

M. Collet pense, qu'après les services rendus par M. Cailler, le Gouvernement ne devrait lui refuser de faire les frais d'un remplacement au moins pendant une année. Et que l'on ferait certainement pour un fonctionnaire de l'Administration cantonale, le Gouvernement ne peut le refuser à un Professeur comme M. Cailler. Il est du devoir de la Faculté d'intervenir directement auprès du Département en faveur de M. Cailler.

M. Chodat fait encore remarquer qu'il sera bon d'insister sur le fait que le départ de notre collègue serait une chose importante qu'il faut éviter.

Après un échange de vues entre le Doyen, M. Chodat & M. Ch. E. Guye sur la proposition à l'ordre du jour, la Faculté ^{et l'unanimité} décide de demander au Département de l'Instruction Publique un congé d'au moins une année pour M. Cailler. Le remplacement se ferait aux frais de l'Etat. Une délégation composée du Doyen & des deux anciens recteurs MM. Gautier, Chodat se rendra à cet effet chez le Chef du Département.

Concours pour le Prix Plantamour - Pérost
M. Pierre Christen, étudiant en Chimie a déposé une petite

mémoire intitulé : Les cuivres gris. Le candidat ne satis faisant pas aux conditions du règlement, ce mémoire est écarté!

Concours pour le Prix Dary (actuellement de fr. 1000)
M. Balget d. es Sciences de notre Université a déposé
un mémoire de Pharmacognosie.

La Faculté désigne comme membres du Jury :
MM. les Professeurs Chodat, Linder, & M. le Professeur
Eder de l'Ecole Polytechnique à Zurich

Equivalences
Les professeurs intéressés ~~et~~ étant peu présents, cette question
sera portée à l'ordre du jour de la prochaine séance
Séance levée à 16 heures

Le Secrétaire
Linder

La FACULTÉ des SCIENCES est convoquée
pour MARDI 7 février à 15 heures

(Salle du Sénat)

ORDRE DU JOUR :

- 1.-Affaires courantes : Examens.
- 2.-Equivalences.
- 3.-Remplacement de M. le prof. Cailler pendant
de semestre d'été.
- 4.-Prix Plantamour-Prevost.

Sont présents : MM. Fehr, Chodat, Gautier, Ch. E. Guye,
Guyénot, Pictet.

Equivalences

Sur la proposition des professeurs intéressés, MM.
Pictet & Ch. E. Guye, M. Reichel, américain, pourvu
des titres de Master of Science et Master of Art, sera admis
au Doctorat après avoir passé ses examens complémentaires de
Physique & Minéralogie & suivi dans ces branches des
Exercices pratiques. Après intervention de M. Chodat, il
est entendu que ces solutions restent individuelles & ne
pourraient constituer un précédent.

Examens

Sur la proposition de M. Chodat, la Faculté approuve pour la licence ès sciences biologiques le résultat de l'examen de Botanique de M. Aftandilian.

Remplacement de M. le Professeur Cailler

Le Doyen annonce que le Département de l'Instruction Publique a offert à M. Cailler un congé jusqu'à la fin de l'année scolaire. M. Cailler a accepté.

Sur la proposition du Doyen, d'accorder à M. Cailler, la Faculté décide de confier l'enseignement de Calcul intégral & les Conférences d'Analyse à M. Mirimanoff.

M. Férey continuera le cours de Mécanique rationnelle dont il a déjà assumé la charge cet hiver. Ces modifications figureront au programme du semestre d'été.

M. Gautier remercie M. Fehr qui a bien voulu remplacer cet hiver M. Cailler pour le cours de Calcul différentiel & les Conférences d'Analyse et la Faculté s'associe à ces remerciements.

Fondation Marcel Benoist

Le Doyen attire l'attention de la Faculté sur cette fondation qui dispose d'un prix annuel de fr. 2000 destiné à récompenser le meilleur travail d'un savant suisse dans les sciences, particulièrement celles

relatives à la vie humaine.

Prix Plantamour - Prévost

La qualité de Genevois étant nécessaire pour la bourse de voyage & pour le prix, M. Christie, auteur d'un travail sur "les cuivres gris", peut être admis à concourir. La Faculté désigne M. M. Dufour, Reinhard & Nager comme membres du jury.

Thèses

La Faculté adopte le rapport de M. Pictet sur la thèse de M. Otto Pfiffer.

La Faculté adresse ses félicitations à M. Pictet qui vient d'être nommé membre d'honneur de la Société chimique de France.

Question de locaux

M. Fehr attire l'attention de la Faculté sur les projets d'agrandissement du Musée & de la Bibliothèque qui pourraient léser les intérêts de la Faculté.

M. Guéniot expose que le Laboratoire de Zoologie, déjà installé dans des sous-sols obscurs & malsains ne disposerait plus que de caves inhabitables si les constructions projetées étaient réalisées.

M. Chodat ne pense pas que l'Etat finisse s'opposer à la construction de ces bâtiments qui sont du ressort de la Ville. Il serait d'avis que l'on demandât la construction

d'un bâtiment des Sciences. En attendant la réalisation sans doute lointaine de cette éventualité, le mieux serait l'achat d'un bâtiment des Sciences morales, permettant l'expansion des laboratoires de la Faculté des Sciences dans les bâtiments de l'Université.

La Faculté approuvera la demande que fera M. Ch. E. Guye, relative au transfert dans un bâtiment d'élevage des animaux élevés au Laboratoire de Zoologie, dont la présence est nuisible à plusieurs points de vue.

Sapienter les notes de M. Guye et

Luc. Palet
Secrétaire

La FACULTE DES SCIENCES est convoquée
pour MARDI 9 mars à 15 heures précises
(Salle du Sénat) 1921

ORDRE DU JOUR :

- 1.-Affaires courantes
- 2.-Lettre du Département concernant les assistants.

Sont présents: MM. Fehr, Doyen, Ph. A. Guye, Guye et Weinger, André, Claparède, Chodet, Ch. E. Guye, Pictet, Chais Gauthier, Collet

Thèses

Après un rapport présenté au nom de M. Dufour, par M. Weinger la thèse de M. Agastier est acceptée avec la mention: excellente ainsi que celle de M. Rittmann avec la mention: bonne.

Fonds Ramsay

M. Ph. A. Guye annonce que les demandes pour la bourse de 1921 devront être présentées avant le 30 Juin 1921. Les étudiants en seront informés par un avis d'affiche au Collège de Chimie.

Budget de 1922

Le Département invite la Faculté à présenter les

Desiderata pour le Budget de 1928, M. Chodat
demande pour le laboratoire de Botanique une conduite
d'eau à haute pression ainsi qu'une nouvelle conduite pour
le gaz. Ces améliorations deviennent nécessaires, car les
étudiants se font plaindre que le laboratoire soit vieux.

Assistants

Le Doyen donne lecture d'une lettre du Département.
A la suite des améliorations apportées en Janvier, la
situation des Assistants des réclamations sont parvenues
au Département. Il s'agit de prévoir un classement
national des Assistants en tenant compte de leurs
prestations & de leurs responsabilités.

La Faculté avait prévu le classement suivant:

1^{er} Assistant Chef de Travaux de 5 à 6500 fr.

augmentation de 300 fr. chaque année

1^{er} Assistant de 3 à 4000 fr.

augmentation de 200 fr. par an

Autres Assistants de 2 à 3000 fr.

augmentation de 200 fr. par an

M. Chodat fait remarquer que les Assistants dans
le laboratoire se plaignent de ce qu'ils ne peuvent pas
travailler parce qu'il y a beaucoup d'étudiants.

On ne trouvera plus d'Assistants si on ne leur donne pas
au moins de quoi vivre.

M. Gautier est d'avis de tenir compte des responsabilités
dans le classement des Assistants.

M. Guyénot s'associe aux paroles de M. Chodat. Nous
trouvons une crise des Assistants en Sc. naturelles. A l'heure
actuellement un professeur ne peut pas engager un
jeune homme à accepter une place d'Assistant qui ne
lui permet pas de vivre, ^{de plus} qui ne le conduira à rien.
Le traitement doit être en relation avec les prestations des
Assistants.

A la suite d'une discussion à laquelle prennent part
MM. Chodat, Pictet, Ch. E. Guy & Guyénot, la Faculté décide
sur la proportion ce dernier:

de demander au Département une certaine suppléance
dans la répartition des places d'Assistants, & que le Professeur
intéressé soit considéré comme seul compétent pour le
classement d'un Assistant dans l'une des catégories établies.

~~Clapajart~~ Suite à une proposition de M. Chodat &
la Faculté décide:

de demander au Département une place de 1^{er}
Assistant pour

M. Ruffin assistant au laboratoire de Botanique
et M. Helius assistant au laboratoire de Psychologie

Affaires courantes

Les cours de la Faculté se termineront le samedi 19 Mars

Le semestre d'été commencera à la Faculté le mardi
12 avril.

Minéralogie Examens
Examens de MM. Metta & Nielsen
sont admis.

Géologie Les examens, oral & écrit, de M. Paréjas
sont admis.

Physique Les examens de MM. Hammershøj &
L. Ehlertsen sont insuffisants.

Chimie Les examens de M. Castan, oral & écrit, sont
admis, ceux de MM. Heinen & J. Potet sont
pour cause d'insuffisance.

Potomique M. Cyberg a passé les examens
(oral & écrit).

Licence prise à 16 h. 10.

Le Secrétaire
Lein Pæll

FACULTÉ DES SCIENCES

ABRÉVIÉ DE LA FACULTÉ DES SCIENCES

1888-1889

1888-1889

1888-1889

1888-1889

1888-1889

1888-1889

Sont présents : M. Fehr Doyen, Jeynot, Gautier,
Ph. A. Guye, Chodat, Briner, Collet.

Examens

Ont terminé avec succès :

La Licence en Sciences physiques & chimiques
naturelles

M. André Barbier

M. R. Rüdy

La Licence en Sciences physiques & naturelles

M. Jayet

M. Töpali

au Diplôme d'Ingénieur Chimiste
il y a eu 48 candidats pour les Examens I & II
et 19 " pour l'Examen III

Doctorat

ont passé l'examen de Physique
M^{lle} Gaulis, M. Ruosch, M. Ross
ont passé l'examen de Minéralogie
M. L'Éplattenier, M. Pastiani
a passé l'examen de Botanique
M^{lle} Grouitch
a passé l'examen de Mathématiques
M^{lle} Kaufmann
a passé l'examen de Mécanique
M. Berner

M^{lle} M. Yungocheritch & Leitch ont passé
l'examen II (oral) au Diplôme de Pharmacien

Thèses

Les thèses suivantes ont été acceptées par la Faculté
Celle de M. Zimmermann après un rapport de M. Guyénot
mention: excellente
de M. Wisswald après rapport de M. P. A. Guyé
mention: suffisante

de M^{lle} Kaufmann après un rapport de M. Cailler
mention: bonne

de M^{lle} Grouitch après un rapport de M. Chodat
mention: suffisante

de M. Morel après rapport de M. Duperré
mention: excellente

Inscription

Il y a pour ce semestre d'été 20 nouveaux étudiants dans
notre Faculté dont 15 Suisses & 5 étrangers. Cela correspond
à la moyenne des dernières années.

Équivalences

Après un exposé du Docteur, la Faculté décide que
M. Georges Raymond, élève de l'École de Commerce de Genève
admis dans la Faculté des Sciences, après avoir passé
la Mathématique commerciale & au Collège, dans la section
technique, l'examen de Mathématique d'une des langues suivantes
à choix: anglais, allemand, italien & l'examen d'Histoire
contemporaine.

Programme du Semestre d'Hiver 1921-1922

Le Docteur nous donne de bonnes nouvelles de M. Cailler
qui annonce les cours habituels. Il demandera, si c'est
nécessaire, à être dispensé du cours d'Analyse.

Le programme est adapté.

Privat-Docteurs

M. Collet fait remarquer que des Privat-Docteurs ont refusé de faire des cours, prétendant que le nombre des étudiants n'était pas suffisant. Les Privat-Docteurs n'ont-ils que des droits? Cette question sera portée par le Doyen devant le Bureau de l'Université.

Doctorat en Sciences de M. Andriauoff D. en Médecine

M. Andriauoff veut passer le Doctorat en Sciences avec la Chimie comme branche principale, la Minéralogie & la Physique comme branches accessoires. Et la demande du candidat le professeur de Physique est disposé à réduire l'examen de ces chapitres choisis, en regard au grade de M. Andriauoff.

Affaires courantes

Le Sec. Académique aura lieu le Samedi 4 Juin.
L'après-midi le passage par Faculté, entre professeurs & étudiants. Le programme sera présenté collectivement pour toute Faculté.

Séance levée à 16 heures

Le Secrétaire
Ant. Fallot

NOTICE

1921

VENREDI 30 MAI à 16 heures précises

(Salle du Sénat)

ORDRE DU JOUR :

- 1.-Rapport des Jours du P. Dary et
sur le P. Dary et le P. Dary.
- 2.-Discours de M. Dary.
- 3.-Demande de M. Dary.
- 4.-Equivalence.
- 5.-Actes de M. Dary.

Sont présents : M. M. Fehr, Doyen, Pictet, Gauthier, Chodet,
Ch. P. Gey, Briner, Reinhard, Chapard, Collet, R. A. Gey

Le Doyen ouvre la séance en annonçant que M. Duparc
a été nommé membre correspondant de la Société géologique de
Londres & M. Collet membre de la Commission géologique
fédérale.

Prix Dary

Bien que M. Eder, Professeur à Zurich, ne se soit pas encore prononcé, la majorité du Jury propose de décerner à M. Baljet un accessit de fr. 250, le travail ^{présenté} permettant pas de lui attribuer la totalité du prix.

La Faculté accepte la proposition de la majorité du Jury & nomme M. Sadner rapporteur (^{discuss. modifiée, voir} P.V. Séance du 18 Juin 1921)
Prix Plantamour - Piérot

M. Christie, auteur d'un petit mémoire de compilation, s'étant mépris sur la portée de ce prix, le Jury lui a conseillé de retirer son mémoire, ce qui a été fait.

Une bourse de voyage de fr. 1000, pour itinéraires ^{généralis} ~~avancés~~ au gradué sera annoncée. Le délai pour la présentation des demandes est fixé au 15 Juin.

Dès à admettre

Le Doyen annonce que M. Pittard fera le Vendredi soir 3 Juin une conférence sur "les lacertides". Le Samedi matin aura lieu la distribution des prix.

La Faculté décide de ne pas organiser de réunion avec les étudiants le Samedi après-midi.

Trentième anniversaire de Professorat de M. Cailler
La Faculté fête le trentième anniversaire de Professorat de M. Cailler à la fin du Semester. La médaille lui sera remise à un dîner auquel les femmes des Professeurs sont invitées.

Demande de M. Batuecas

M. Batuecas 1^{er} Assistant au Laboratoire de Chimie théorique, D. es Sc. à Madrid, demande de pouvoir faire un Cours de hiver Doyent.

M. Ph. A. Guye fait remarquer que M. Batuecas a fait sa thèse dans son Laboratoire pour il l'a présentée à Madrid. Il a accepté l'offre que M. Guye lui a faite de revenir à Genève comme 1^{er} Assistant du Gouvernement Espagnol lui a donné une bourse, car il ne pourrait vivre avec le traitement d'Assistant. M. Guye tient à faire remarquer que les travaux de recherches, ^{de M. Batuecas} indépendamment de la thèse, sont plus importants qu'une thèse d'habilitation.

M. Biver appuie la proposition de M. Guye. Après une remarque de M. Chodat la Faculté décide:

- 1^o de proposer au Département d'accepter la demande de M. Batuecas, le titre détaillé de Cours devant être soumis à l'approbation de la Faculté.
- 2^o de proposer au Département que les Docteurs étrangers soient attendus, dans chaque cas, à soumettre le titre de leur Cours à l'acceptation de la Faculté.

Cas Levitch

M. Levitch a, chose très rare, fait un examen ^{de préparations} insuffisant pour la validation de stage. Le Doyen a été saisi d'une réclamation de M. Levitch accusant le Jury de partialité. M. Charvonnat n'étant pas présent pour donner

La Faculté
des explications, décide de réclamer tout d'abord les
rapports qui n'ont pas été présentés, puis charge le doyen
de faire une enquête auprès de M. Charvillat, pour la forme.
L'examen a été régulier, si M. Levitch n'est pas satisfait
il devra s'adresser au Département.

Thèses

M. Pictet présente un rapport sur la thèse de M. Egger
Chimiste diplômé E. P. F. Thèse suffisante acceptée.
Puis un rapport sur la thèse de M. Castan. Thèse excellente
acceptée.

M. Duparc a envoyé un rapport sur la thèse de M. Heimer
Thèse acceptée.

M. Collet rapporte sur la thèse de M. Lindenberg. Thèse bonne
acceptée après quelques mots de M. Chodat qui a dirigé
la partie paléobotanique. A cet effet M. Collet
propose de désigner M. Lindenberg des exemplaires
de la thèse, cette dernière devant paraître dans la Rev. de
Botanique de Genève pour la partie paléobotanique &
dans les Archives des Sc. phys. & nat. pour la partie
généraliste. Il serait exigé du candidat le dépôt de
trois exemplaires d'un extrait imprimé limité à 4 pages.
En faisant cette proposition M. Collet ne fait qu'appliquer
une idée émise précédemment par M. Chodat, à qui
importe avant tout c'est que la thèse soit imprimée.

Après un échange de vues auquel prennent part MM. Chodat,
Gautier, Collet & le doyen, la Faculté décide :

M. Lindenberg est dispensé des 200 exemplaires
de thèse, en égard aux conditions extraordinaires actuelles & au fait
que la thèse paraîtra dans des périodiques scientifiques, mais
~~avec~~ les réserves suivantes :

1° La thèse se publiant en deux parties dans deux périodiques
différents, chaque partie devra contenir dans l'introduction
la phrase suivante : Ce travail est une partie d'une thèse
acceptée par la Faculté des Sciences de l'Université de Genève.

2° M. Lindenberg déposera 200 exemplaires d'un résumé
imprimé d'environ 4 ^{pages} après approbation de MM. Collet
& Chodat.

3° Le résumé imprimé devra porter une couverture avec
le titre de la thèse, le n° ; l'indication de la Faculté &
du laboratoire.

4° L'imprimeur devra mentionner qu'il s'agit d'un
résumé d'un travail publié en deux parties dans des périodiques
scientifiques différents.

^{Pour l'avenir}
~~On cas où un cas semblable se reproduit~~
la Faculté décide que :

la thèse & le manuscrit du résumé doivent être soumis
à l'acceptation de la Faculté.

Équivalences

M. Troost possédant le Diplôme de Zurich pour la Chimie
desire se présenter au Doctorat en Chimie. Il obtient une
dispense partielle pour la Licence & cela seulement pour les
épreuves déjà faites à Zurich. Il ne portera pas la tête redressée.

M. Kovaleff est dispensé des Botanique et l'examen I
du Diplôme de Chimiste

M. Saligopoulos sera dispensé des cours & laboratoires suivis
à Lausanne

M. Meyrat qui a fait le P.C.N. sup^r sera dispensé
de l'examen I du Diplôme de Chimiste, à la condition que les
notes obtenues correspondent à notre moyenne. Il
obtiendra une dispense partielle pour la Physique en surface.

M. Bally est dispensé ^{pour la licence} des examens de Chimie, minéralogie & hygiène
faits à Zurich.

Séance de Jécllet pour les Ingénieurs Chimistes

La Faculté décide de recueillir dans la vie réglementaire,
seul pour ces épreuves liées à l'appréciation du Doyen.
Philosophie des Sciences

M. Claparté demande qu'on accorde les conférences
au programme de Licence d'Hiver. Il ne peut pas oublier
que nous avons traité de l'histoire des Sciences. M. Chodat
appuie ^{la proposition de} M. Claparté. Il faut maintenir le contact avec
la jeune syngathique de l'université.

Traitement des Professeurs dont le Casuel de Laboratoire
ne correspond pas aux prestations exigées.

À la suite d'une observation semblable. Après la Faculté
décide de présenter au Département les requêtes suivantes :

La Faculté des Sciences à l'honneur d'attirer
l'attention du Département de l'Instruction Publique
sur l'art. 2 de l'Arrêté du 6 Janv. 1910, en faveur
des Professeurs dont le casuel de Laboratoire ne correspond
pas aux prestations exigées & à l'honneur de demander
qu'il en soit tenu compte pour la Chaire de Psychologie.

Sauve-à-vie à 1 Phémis
Secrétaire
Saint-Jacques

Le VÉRIFIANT DES SCIENTIFIQUES est convoqué
1924
pour le 15 JUIN à 15 heures précises
(Salle de Séance)

ORDRE DU JOUR :

- 1.-Affaires courantes
- 2.-Bourse Plantour-Prevost (3 candidats)
- 3.-Demande de M. Piget d'être admis en qualité de Privat-docent.

Présents : M. M. Fehr, Dayer, Chodat, Guyénot, Claparède,
Chaux, Briner, Duparc, Pictet, Collet

Examens

Doctorat, épreuves partielles

Mécanique M. Rossier admis

Physique M. Reichel admis

Météorologie M^{elles} Gaudin, Triangler, M. Ross admis
M. Reichel insuffisant

Psychologie M. de Mirbach. oral écrit admis

Botanique { M. Tanner oral } admis écrit
 { M. Wyss oral } admis écrit

Pharmacognosie (en remplacement de la Zoologie) M. Lobeck admis
Chimie M. Lombroso oral admis, écrit annulé

Prix Davy

Le Dayer informe la Faculté qu'à la suite du rapport de M.
Egger de Zurich, le Jury des Concours pour le Prix Davy a décidé
de ne donner qu'un prix d'encouragement de fr. 200, au lieu
de l'accroître à fr. 250 qui avait été décidé dans la dernière
séance de la Faculté. M. Pictet n'est donc pas lauréat du
Prix Davy.

Affaires courantes

Une prolongation de délai est accordée à M. Philippi
pour le Doctorat, ce candidat ayant été mobilisé en 1915
après avoir passé la Physique en branche accessoire.

Les Levitch. M. Chalamet a accepté de faire repasser
l'examen.

Une demande de M. Roussy d'être dispensé de la Chimie théorique
écrite à la licence est refusée, ce candidat n'ayant passé
que l'examen oral du diplôme de Chimiste.

Les Lombroso. M. Pictet a trouvé M. Lombroso à son
examen écrit de Chimie théorique de Doctorat avec un
cours de Chimie théorique. Ce cahier était-il est sur
une table, mais il manquait précisément le sujet que le
candidat avait à traiter.

Le Doyen fait remarquer qu'on a mis de fuir M. Homlesco de déposer les notes ou cahiers qu'il pourrait avoir avec lui. Il n'y a pas de preuves sûres de fraude. L'examen écrit, en effet, était très mauvais. Le Doyen est d'avis d'annuler simplement l'examen écrit, en interdisant au candidat de se représenter ce semestre.

M. Collet estime qu'il est inadmissible qu'un candidat au Doctorat se présente à l'examen muni de cahiers de cours. Le Doctorat est le plus sérieux de nos examens, M. Homlesco doit être chassé de l'université.

M. Chodat fait remarquer que M. Homlesco est un animal. Il y a bientôt 10 ans qu'il fait des études. Il plaide les circonstances atténuantes & propose d'ajouter à un au la suite de ses examens, comme mesure d'apaisement. De plus M. Homlesco ne serait pas autorisé à remplacer une branche par une autre.

Après que M. Pictet ait déclaré qu'il était partisan d'une exclusion & après une discussion de laquelle prennent part M. M. Dufar, Claparède, Drüser & Collet, la Faculté adopte ^{à la majorité des voix} la proposition de M. Chodat.

Bourse Plantamour - Prevost

3 demandes pour 2 bourses.

La Commission propose à la Faculté d'accorder

fr. 1000 à M. Paréjas pour une étude zoologique dans la région S.W. du Mont-Blanc.

fr. 1000 à M. Neide pour une étude zoologique dans les environs de Dobruja.

M. de Mirbach qui désire compléter ses études en Allemagne ne satisfait pas aux conditions exigées pour l'obtention d'une bourse.

Cas de M. Piaget

M. Piaget D. ès Sciences de Neuchâtel vient de faire un cours de Privat-Docteur intitulé "Recherches expérimentales sur la Psychologie de l'enfant". M. Claparède fait l'éloge de M. Piaget qui a actuellement une publication de psychologie et d'impression. Le travail pourrait servir de thèse d'habilitation. Il n'aurait pas à demander au candidat de présenter à la Faculté 30 thèses à part avec couverture spéciale. La Faculté accepte le titre de cours de M. Piaget & accepte de plus la proposition de M. Claparède en ce qui concerne la thèse d'habilitation. ^{se réserve de se prononcer sur le titre de cours à l'occasion du renouvellement du programme}

Impression des thèses

Le Doyen rapporte sur la Conférence de Recteurs.

Toutes les Universités suisses, sauf Berne, maintiennent la thèse imprimée. Berne possède un Jahrbuch ou le résumé de la thèse est imprimé & le candidat présente 3 exemplaires ^{manuscrits} complets dont un est déposé à la Bibliothèque nationale.

M. Claparède a indiqué qu'un candidat pourrait — la Faculté des sciences de demain

Comme nous l'avons fait pour M. Linderkin — ete dispensé
des examens de thèse si son travail était imprimé dans
une périodique scientifique j ne déposer qu'un résumé
imprimé.

Philosophie des Sciences

Le titre indiqué au programme est:

Problèmes Scientifiques dans leur développement historique
Le programme détaillé est à l'étude.

Thèses

Après un rapport de M. Chodat, la thèse de M^{lle} Gynberg,
Commencée à Gracovie, est acceptée avec la mention: excellente
Après deux rapports de M. Pictet la thèse de M. Rilly & celle
de M. Reuthberger sont admises avec la mention: bonne.

Renouvellement du mandat de MM. Linder & Wenger

M. Chodat déclare que si M. Linder demandait d'être
nommé professeur ordinaire, il ne craint aucune opposition.
Il est évident que dans cette éventualité il le perdrait
comme Chef de Travaux & il ne pourrait être question de
la création d'un Laboratoire de Pharmacogénésie.

M. Duparc estime que M. Linder occupe une chaire
ordinaire (examens fédéraux & pharmaciens), mais il ne
pourrait être question d'un avancement pareil pour d'autres
professeurs extraordinaires dont la situation est liée à celle
du Chef de Travaux.

M. Pictet tient, à cet effet, à poser une question à la Faculté:
Un professeur extraordinaire, nommé pour 3 ans, dont la situation
est liée à celle de Chef de Travaux, se démet de cette dernière
fonction. Devra-t-il, ipso facto, donner sa démission de professeur
extraordinaire s'il lui reste une année pour arriver au bout
de son mandat. La Faculté estime qu'elle l'autoriserait
à faire son cours jusqu'à la fin de la période pour laquelle il a été
nommé, mais que pour ce terme elle ne pourrait être question
de proposer un renouvellement de mandat.

La Faculté proposera au Département de renouveler
le mandat de prof. extraordinaire de M. Linder pour une année
et M. Wenger pour 3 ans. Le Département sera invité
à ne pas publier ces deux décisions.

Cas de Steger

M. de Steger, à la demande de M. Chodat, sera autorisé
à terminer la leçon commencée ^{au début de} avant la guerre

Leçon lue le 14.15

Le Secrétaire

Just. Follet

Séance du mercredi 13 Juillet 1921 à 10 h.

Présents : M. M. Tschudy, A. Pictet, Briner,
E. Guye, Guyenot, Gautier, Lendner

Examens :

1° Licence es sciences mathématiques : Mlle Stam-
bolian a passé cet examen avec succès.

2° Doctorat en sciences : Examens ^{partiels} admis de M. M.
Reichel, Quosch, Schwarz (Minéralogie); Topali,
Wys (Géologie); M. Golaz (Mécanique); M.
L'Éplattier, J. Pictet, Schenkel, Schwarz
(Chimie); M. Prati, Schwarz (Physique)
M. Spillmann (Zoologie).

3° Diplôme de pharmacien : Mlle Wayas.

Thèses :

Monsieur Guyenot rapporte sur la thèse de
M. Naville qui est acceptée avec mention très bonne.
M. E. Guye, présente les thèses de M. Proten
et Hammerstein qui sont également acceptées
comme très bonnes.

M. Pictet rapporte sur les trois thèses de M. M.
von Arx, Karl Ritter, Jacques Pictet qui
sont acceptées.

M. Daparc a envoyé son rapport de la

thèse de Mme Kirilowsha ^{et de M. Trumpler} (qui ~~est~~ également acceptée)
Chaire de Pharmacognosie

M. le Doyen rappelle qu'il y a trois ans la Faculté
avait déjà donné un préavis favorable pour la
transformation de la chaire en chaire ordinaire.

Le Département avait alors estimé qu'il y avait
incompatibilité entre une chaire ordinaire et le poste
de chef des travaux et pour cette raison n'avait
pas accédé à la demande. Aujourd'hui M.
Lendner a fait une nouvelle demande en propo-
sant de démissionner comme Chef des travaux.
Monsieur le Prof. Chodat a fait parvenir au Doyen
une lettre qui appuie la demande de M. Lendner
en se basant sur les faits suivants : 1° Et ensei-
gnement était ordinaire primitivement, 2° Dans
l'intérêt des études pharmaceutiques, il conviendrait
de porter plus d'attention à cette branche. 3° Le titu-
laire aurait le temps de publier dans le domaine
qui l'intéresse.

M. Guyenot, tout en étant sympathique au cas
particulier, fait des réserves tendant à ne pas éparpiller
les chaires et les laboratoires. M. le Doyen assure
M. Lendner indiquant que pour le moment les cours
et laboratoires auraient lieu dans les locaux de

l'Institut de botanique ce qui n'entraînera
pas de frais de laboratoire supplémentaires à
ceux existants actuellement.

M. E. Guge et Gauthier font encore remarquer
la nécessité de relever le niveau de l'enseigne-
ment de la pharmacie.

La Faculté est unanime à envoyer un avis
favorable.

Affaires courantes:

Cours de philosophie des Sciences. Le doyen
demande si les professeurs inscrits continueront
à prêter leur concours. M. Gauthier fait des
réserves pour raison de santé. M. Pictet
demande à examiner la question pendant les
vacances pour ce qui le concerne. M. Ch. Pittard
^{Langlois} et Duparc ont accepté.

M. le Doyen propose de commencer la série de
conférences par l'astronomie et les sciences biolo-
giques, et de s'en référer à une réunion des
professeurs intéressés pour décider du programme
définitif.

Comme il n'y a pas de propositions individuelles
M. le Doyen lève la séance en souhaitant à
tous de bonnes vacances.

La séance est terminée à 11 heures
Pour le secrétaire
Paul de Lendre

Le PARCOURS DES MANUSCRITS est consacré
pour LUNDI 17 consacré à la 11 1/2 précises
(Salle du Sénat)

ORDRE DU JOUR :

1.-Lettre de démission de M. le prof. Cailler

a) Préavis de la Faculté au sujet de
l'application de l'article du règlement
de la Chaire de Prévoyance.

b) Suppléance pour le semestre d'hiver.

2.-Demandes d'équivalence

3.-Affaires diverses.

Sont présents: M. M. Fehr, Doyen, Chodat, Claparède, Lédurier
Chaix, Collet

Le Doyen souhaite la bienvenue à M. Lédurier
comme professeur ordinaire. Ce dernier dispose d'un
laboratoire embryonnaire au Calabri. M. Lédurier remercie
le Doyen & M. Chodat de ce qu'ils ont fait pour lui.

M. Chodat, sur le désir de M. Lédurier, veut bien
céder au Professeur de Pharmacognosie les exercices de

Microscopie pharmaceutique. Il est évidemment préférable que ces
exercices soient faits par le professeur qui fait le cours plutôt que
par le professeur de Botanique. M. Chodat tient à faire remarquer
cependant qu'il ne peut pas démunir les instruments de son laboratoire
et qu'il ne reviendra à M. Lédurier que la collection de drogues
& certains livres achetés spécialement pour le Professeur de
Pharmacognosie. M. Lédurier devra donc créer tout le matériel
de son nouveau laboratoire.

Démission de M. Cailler

Par lettre du 20 août, notre collègue M. Cailler a remis la
démission de Professeur au Conseil d'Etat. M. Fehr a eu une
entrevue avec M. Cailler. Il est malheureusement impossible avec lui
de reprendre les cours. C'est avec regret que nous voyons notre aimable
collègue nous quitter, lui qui pendant 31 ans a tant fait pour
notre Faculté & pour l'Université. Se charge de son enseignement
M. Cailler pourra continuer à travailler pour la Science.

Dans la lettre au Conseil d'Etat, notre collègue a demandé
à être mis au bénéfice de l'art. 6 c de la Chaire de Prévoyance.
M. Cailler a lieu 20 ans de service, mais n'a pas 60 ans.
La Faculté unanime donne une réponse favorable. Le Doyen
ajoute que M. Cailler sera nommé Professeur Honoraire.

Pour la suppléance le Doyen propose :

M. Tarcy pour la Mécanique, M. Fehr donnerait la Calcul
différentiel & intégral & M. Mirimanoff prendrait une partie de

avis: que le Empereur d'Analyse.

L'enseignement de M. Fehr. Comme il s'agit d'une semaine entière la Faculté est appelée à donner un préavis. La proposition du Doyen est acceptée. M. Chodat finit le Doyen de faire en sorte que le Département avise les intéressés que cette Suppléance n'engage en rien le préavis de la Faculté pour l'avenir.

Treizième de M. Cailler

Le Treizième de M. Cailler sera fêté, selon le désir du jubilaire, dans la plus stricte intimité. La cérémonie aura lieu sous forme d'un thé, avec dames, et l'Assemblée. Il n'y aura que la Faculté des Sciences et le Bureau de l'Université.

M. Gautier prendra la parole au nom des Collègues de la Faculté et le Doyen remettra à M. Cailler une médaille ainsi qu'au fleur à Madame Cailler. Il est possible que le Recteur prenne la parole pour remercier M. Cailler de ce qu'il a fait pour l'Université. Cette fête aura lieu le Jeudi 3 novembre.

Equivalences

Un étudiant américain, chimiste diplômé de Boston, M. Mavrie, ancien assistant de cette Université désire se présenter au Doctorat en Chimie. Le Doyen propose que, comme cela a été fait pour MM. Murat et Lepmann, le candidat soit dispensé de la Physique et de la Chimie. Il devrait se présenter à l'examen de Minéralogie. - Adopté.

M. Waver possède la Licence d'enseignement de Paris et le diplôme d'études supérieures. Il demande une dispense partielle des examens du Doctorat en Mathématiques. Le Doyen propose que le candidat soit dispensé des branches accessoires et que l'examen se porte que sur des chapitres choisis de la branche principale. M. Waver fera une thèse à Genève et une autre à Paris. - Adopté.

Deux étudiants, M. Ivanoff et M. Khardjoff, ayant commencé leurs études à Genève avant la guerre demandent une prolongation de délai pour leurs examens. - Adopté.

Société Académique

Le président de la Société Académique finit les professeurs qui auraient des requêtes à adresser de bien vouloir le faire pour le 1^{er} novembre pour la semaine d'hiver et pour le 1^{er} mai pour la semaine d'été.

Philosophie des Sciences

Le sujet traité cette année sera: les problèmes scientifiques dans leur développement historique.

Le cours commencera le 1^{er} novembre par une Introduction de M. Claparède. Puis M. Collet parlera de son 3^e Conférence sur le développement de la biologie de Horace Benedict de Saussure à nos jours. M. Dupont traitera du développement de la pétrographie en son 3^e conférence. M. Clair exposera sur une leçon le développement de la géographie physique. La biologie sera traitée par M. Guyénot, l'astronomie par M. Gautier et M. P. Tard parlera de l'anthropologie.

es Mathématiques par M. Fehr ou peut-être par M. Cailler.

Immatrication des personnes travaillant dans les laboratoires
Le Doyen adressera à chaque directeur de laboratoire une lettre, qui sera ée affichée, dans laquelle il sera rappelé que dans la règle les personnes travaillant dans un laboratoire doivent être immatriculées.

Assurance des Professeurs et Assistants.

M. Collin, appuyé par M. Chodet, prie le Doyen de bien vouloir examiner avec le Département la question d'une assurance contre les accidents en faveur des Professeurs et Assistants qui de par leur métier ou charges doivent faire des excursions.
Séance levée à 15 h. 45

Le Secrétaire
J. Collin

Mardi 1^{er} XI à 15 h. — Salle du Sénat.

Sont présents : M. Fehr, Doyen, et MM. R. Gautier, A. Pictet et E. Chaix.

La réunion en l'honneur de M. Cailler a dû être remise à cause d'un coup de froid de M. Cailler.

Assurances

L'assurance accidents ne s'étend pas

aux assistants et professeurs en cas d'excursions — M. le Doyen a déjà demandé au Département depuis l'an et demi de modifier le règlement. — Il rappellera la chose.

Examens.

Trois licences : Bruttin, Alex., en mathématiques, Roussy J.J. en physique et chimie ; Kogan J. en physique et sciences naturelles.

Diplômes d'ingénieurs chimistes :

Doctorats — examens réussis : Topali M. en physique ; D'Espéne, J. et Wavre R. en mathématiques.

A propos d'examens, M. R. Gautier soulève la question du chiffre maximum qui devrait être attribué à l'étudiant qui demande à changer de question. A présent que le chiffre 11 est nécessaire pour être admis il faudrait pouvoir donner 11/2 comme maximum. — La question sera reprise à la prochaine séance.

Thèses.

Sont adoptés les rapports suivants : de M. A. Pictet sur les thèses de M^{lle} Turkus, suffisante, de M^r Stavritsch, très bonne, de G. de Wyss, suffisante,